

une séance agréable et amusante; un spectacle de premier plan.

Les deux premiers orateurs ou, si je puis dire les deux principaux orateurs de l'après-midi étaient assurément à leur meilleur. Nous avons été heureux de constater que le chef de l'opposition (M. Drew) s'est complètement rétabli et qu'il est aussi vigoureux que jamais. Que les députés aient approuvé ou non ce qu'il a dit, tous, partout à la Chambre, ont goûté la façon dont il s'est exprimé.

Pareillement, il y a lieu d'adresser des compliments au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin). Tenant compte du fait que son discours a suivi immédiatement celui du chef de l'opposition, nous convenons tous, je crois, qu'il s'est très bien tiré d'affaires.

Cela dit, cependant, quand on se reporte à la séance d'hier, on ne peut que se demander où nous en étions au juste quand les voix se sont tues. Je pose la question en ce qui a trait tant au discours du chef de l'opposition qu'à la réponse du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Ces deux discours ont porté surtout sur la conférence fédérale-provinciale de 1945 et sur les conséquences qui ont découlé ou n'ont pas découlé de cette conférence depuis cette année-là. Le chef de l'opposition a consacré la plupart de son temps à chercher à motiver l'attitude qu'il prétend avoir adoptée à la conférence de 1945. Il a longuement critiqué le gouvernement mais j'ai attendu en vain qu'il nous dise quelle est son attitude et celle de son parti à l'égard des importants problèmes soulevés à la conférence fédérale-provinciale de 1945, problèmes qui, de fait, ne sont pas encore parfaitement résolus.

Il me semble que la population a le droit de s'attendre, de la part du chef de la loyale opposition de Sa Majesté, non seulement qu'il critique le gouvernement, ce qui est son devoir, mais qu'il nous dise ce que lui-même et son parti pensent des problèmes de l'heure.

Mais, à mon avis, monsieur l'Orateur, on pourrait adresser le même reproche au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin). Il a prononcé un discours, dont j'analyserai certaines parties tout à l'heure, qui avait trait, dans l'ensemble, au passé. Il s'est efforcé de nous démontrer qu'à son avis le Gouvernement avait donné suite, comme il l'a prétendu, aux deux tiers des propositions formulées par le gouvernement fédéral en 1945. Nous pouvons tout au moins dire, en ce qui le concerne,—car il parlait des propositions de 1945,—qu'il a été obligé d'aborder certaines questions importantes qui préoccupent encore le pays; mais il ne nous a pas dit ce qui se produirait par la suite. Il ne nous a pas dit ce que

[M. Knowles.]

le gouvernement fédéral entend faire à propos de ces questions qui n'ont pas encore été réglées d'une façon définitive ou satisfaisante.

Par conséquent, les remarques que j'ai formulées à l'endroit du chef de l'opposition s'appliquent également à celui qui s'est fait hier le porte-parole du Gouvernement; je répète que la population du Canada est en droit d'attendre de ceux qui occupent ces postes de confiance qu'ils fassent autre chose que de motiver leurs actions passées et qu'ils nous indiquent ce qu'ils entendent faire à l'avenir.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a fait des calculs qui sont de nature à nous intriguer. J'ai remarqué que celui qui m'a précédé a mis en doute les calculs d'un autre député. Je dois certes mettre en doute les calculs qu'a faits hier le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

M. Macdonnell: Il est philosophe et non mathématicien.

M. Knowles: Alors il s'occupe certes de questions qui ne sont pas de son domaine. Je pensais qu'il était avocat. Quoi qu'il en soit, il a affirmé hier que le gouvernement fédéral avait donné suite aux deux tiers des propositions qu'il avait formulées lors de la conférence fédérale-provinciale de 1945. Il s'est ensuite efforcé de démontrer qu'il a mis en œuvre environ les deux tiers de ce programme. Au cours de ces remarques, il a au moins parlé de questions qui étaient importantes en 1945 et qui le sont encore aujourd'hui. Ce sont précisément ces questions, dont il a dû parler, sur lesquelles le Gouvernement et le chef de l'opposition devraient nous faire connaître leurs intentions et leur attitude.

D'abord, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a parlé des sommes versées aux provinces en retour de la location de certains domaines fiscaux. Il s'est reporté au chiffre publié dans le Livre vert de 1945, selon lequel, en 1944, les paiements se seraient élevés à 206 millions, tandis que cette année la somme à verser serait de 320 millions. En se fondant sur ces chiffres, il a affirmé que le gouvernement fédéral est allé au delà de ses promesses de 1945. Je voudrais lui poser une simple petite question. Pourrait-il me dire si ces chiffres sont exprimés en dollars constants? Il l'a affirmé, mais il n'a pas pris le temps de nous fournir les données.

De fait, l'affirmation contenue dans le Livre vert, selon laquelle les sommes versées aux provinces en 1944 atteindraient 206 millions, figure dans une colonne au haut de laquelle